



## 17ème legislature

<b>Question N° : 328</b>	De <b>M. Thibault Bazin</b> ( Droite Républicaine - Meurthe-et-Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et accès aux soins		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et accès aux soins
<b>Rubrique</b> >établissements de santé	<b>Tête d'analyse</b> >Difficultés financières des cliniques et hôpitaux privés	<b>Analyse</b> > Difficultés financières des cliniques et hôpitaux privés.
Question publiée au JO le : <b>08/10/2024</b>		

### Texte de la question

M. Thibault Bazin alerte Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les difficultés financières inédites que rencontrent les cliniques et hôpitaux privés. En effet, dans la mesure où les établissements de santé privés n'ont pas été compensés à hauteur de l'inflation, ils sont entrés dans un cercle vicieux où plus ils soignent, plus ils travaillent à perte. Concrètement, la part des établissements de santé en déficit est passée de 25 à 40 % entre 2021 et 2023 et les prévisions 2024 tablent sur plus de 60 % des cliniques privées en déficit, fragilisant de manière alarmante l'offre de soins et obérant l'investissement et l'innovation. Dans ce contexte, M. le député s'inquiète grandement du choix fait par l'ancien Gouvernement de faire stagner les ressources à 0,3 % pour l'hôpital privé MCO et à 1,1 % pour les établissements SMR privés. Alors que les hôpitaux publics verront eux leurs ressources augmenter de 4,3 %. Dès lors, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend garantir la pérennité de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire, ce qui passe par une revalorisation urgente et équitable des tarifs des établissements de santé privés car ils participent au service public et à l'offre de soins dans de nombreux territoires.